



AMBASSADE DE FRANCE
À MADAGASCAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

COOPERATION DECENTRALISEE FRANCE-MADAGASCAR

MISSION D'ELUS FRANÇAIS A MADAGASCAR
29 ET 30 OCTOBRE 2014
HOTEL CARLTON

Initiée par l'Association des Régions de France (ARF) et menée par Jean-Paul Bachy, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne et Président de la commission internationale de l'ARF, une délégation d'une dizaine d'élus locaux français est attendue à Madagascar à la fin du mois d'octobre.

A cette occasion, les élus, accompagnés de leurs techniciens et des coordonnateurs sur place, rencontreront des responsables ministériels, notamment chargés de la décentralisation, de l'agriculture et du développement rural, de l'emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, et de l'éducation nationale. Des ateliers seront organisés à l'hôtel CARLTON les 29 et 30 octobre prochains. **L'Ambassade de France est le principal organisateur de cette manifestation. Une rencontre des élus français avec la presse est prévue le jeudi 30 octobre à 18 heures à l'Hôtel CARLTON.**

Depuis plusieurs années, les collectivités locales françaises ont poursuivi, et souvent intensifié, leurs relations avec Madagascar avec des programmes de coopération décentralisée structurants visant à soutenir les autorités locales dans la définition, la mise en oeuvre et le suivi de politiques de développement de leur territoire. La coopération conduite par les collectivités françaises est devenue une composante majeure de la coopération entre la France et Madagascar.

Dans la perspective de conforter les actions de coopération, pour le plus grand bénéfice des populations, la mission des élus locaux français a pour objectif prioritaire d'échanger à Tananarive avec les nouvelles autorités nationales en vue de les associer aux actions entreprises dans les Régions partenaires.

La mission sera reçue par le Président de la République et rencontrera de nombreux membres du Gouvernement. Par ailleurs, les élus français se rendront dans les Régions malgaches pour rencontrer et échanger avec leurs partenaires institutionnels et techniques .

Contact presse : Laurent LAPEYRE tél : 032.05.100.35

POUR MEMOIRE

41 collectivités territoriales françaises (11 Conseils régionaux, 8 Conseils généraux, 4 intercommunalités et 18 communes) sont partenaires de **35 collectivités territoriales décentralisées malgaches** (12 Régions, 5 structures intercommunales et 18 communes + 54 autres communes à travers l'appui aux structures intercommunales ou dans le cadre du projet Cap'Eau porté par le partenariat Grand Lyon/Région Haute-Matsiatra) au 1er août 2014.

Il convient d'y ajouter la mobilisation des six Agences françaises de l'eau (Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie), partenaires des collectivités françaises engagées à Madagascar, en particulier dans le cadre de la loi Oudin-Santini (dite « 1% eau »).

En 2013, les montants engagés dans le cadre de la coopération décentralisée s'élèvent à environ 8,12 millions € dont plus de 4,7 millions € destinés aux projets sont apportés directement par les collectivités françaises, auxquels il convient d'ajouter près de 800 000 € de valorisation humaine, technique et logistique apportée par une quinzaine de volontaires et assistants techniques présents de manière permanente sur le terrain.